

VILLE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

91240 ESSONNE

CANTON DE BRETIGNY-SUR-ORGE

01.69.80.29.29

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES À LA POPULATION

DÉCISION N° 2023 - 305

**Objet : Programmation culturelle saison 2023-2024 du Centre Culturel Baschet
Contrat de cession avec la compagnie IDIOMECHANIC THÉÂTRE**

Le Maire de Saint-Michel-sur-Orge,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23 ;

VU la délibération du Conseil municipal n°2023-242 du 28 septembre 2023 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire ;

VU le projet de contrat de cession à conclure avec la compagnie IDIOMECHANIC THÉÂTRE ;

CONSIDÉRANT l'intérêt dans le cadre des Projets Culturels des Communes, de présenter le spectacle ZOÉ aux élèves du collège Nicolas Boileau le lundi 11 mars 2024 à 10h45 ainsi qu'une représentation tout public le dimanche 10 mars 2024 à 16h ;

DÉCIDE de conclure un contrat de cession avec la compagnie IDIOMECHANIC THÉÂTRE, sise C/O Gingko Biloba 3 rue de la Réunion à Paris (75020) pour le spectacle susmentionné.

DIT que la commune versera à la compagnie un montant total de 11 341,67 € TTC dont le règlement s'effectuera comme suit : 30 % du prix global TTC soit 3 402,50 €, à la signature du présent contrat et 70 % du prix global TTC soit 7 939,17 €, à l'issue des représentations.

Fait à Saint-Michel-sur-Orge, le **30 NOV. 2023**



Le Maire

Sophie RIGAUULT

Publication en ligne le :

30 NOV. 2023